

Les semences paysannes

Les semences paysannes sont des semences qui sont triées et sélectionnées par le paysan lui-même selon son terroir, les conditions climatiques de sa région et le devenir de sa production.

Contrairement aux semences issues de variétés modernes, les semences paysannes conservent un maximum de variabilité qui leur permet de s'adapter en permanence à des conditions naturelles. Ces semences paysannes valorisent et entretiennent le potentiel du végétal : chaque variété a des caractéristiques propres de défense contre des ravageurs, d'adaptation au milieu... Ces semences permettent véritablement d'adapter la production aux caractéristiques du territoire. Les agriculteurs bio ont également un grand avantage à en tirer puisque les variétés « modernes » sont sélectionnées dans des conditions de cultures conventionnelles avec engrais "à volonté" ou presque donc peu adaptées aux conditions de cultures de la bio.

Depuis quelques années ici ou là, des agriculteurs en lien avec des chercheurs, redécouvrent les potentialités de ces semences et participent à leur échange et leur conservation.

Législation :

Pour échanger ou commercialiser des semences et des plants, les variétés doivent être inscrites au catalogue officiel des espèces et variétés. Pour cette inscription, la variété doit être stable et homogène (en bref tout le contraire des semences paysannes) et doit apporter des caractéristiques nouvelles par rapport aux variétés existantes. Enfin, l'inscription d'une variété coûte plus de 6000 euros, inimaginable pour ce type de semences.



Certains agriculteurs ont fait le choix de cultiver des semences paysannes, donc non inscrites au catalogue officiel, afin de faire vivre la biodiversité cultivée. C'est ainsi que s'est créé, en 2003, le Réseau Semences Paysannes. Outre sa volonté de retrouver et renouveler la biodiversité cultivée, le réseau s'intéresse également à une reconnaissance technique, scientifique et juridique des semences paysannes. Sur ce dernier point, il demande notamment la création d'une seconde liste de variétés « de conservation », « de terroir » ou « paysannes ». Un autre de ses objectifs est de favoriser, en partenariat avec la recherche, l'émergence de nouveaux schémas de sélection de

création variétale et de distribution de semences adaptées aux agricultures paysannes, biologiques et biodynamiques. Enfin, il propose différentes formations sur la sélection des semences.

Les semences paysannes en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, plusieurs associations travaillent autour de ces semences paysannes. De nombreuses espèces cultivées sont concernées (potagères, blés, orges, maïs, pommes...). Les modalités sont différentes mais dans la plupart des cas, le but principal est la conservation et la multiplication de ces variétés souvent anciennes. Ces associations travaillent essentiellement avec des jardiniers amateurs (en raison de la législation) mais pas seulement. Voici une liste non exhaustive de celles que vous pouvez trouver dans la région.

ARDEAR Rhône-Alpes

Depuis 2004, l'objectif de cette association concernant les semences paysannes est d'accompagner les agriculteurs pour qu'ils s'approprient leurs semences de maïs, blé mais également orges, seigles et à partir de 2008, plantes fourragères.

Pour cela, 3 actions ont été mises en place :

- expérimentations : rechercher les variétés de pays, les tester et les décrire,
- formations : permettre de retrouver les savoir-faire ancestraux (production de semences, sélection...)
- sensibilisation : montrer en quoi les semences paysannes sont intéressantes auprès des agriculteurs, du grand public, des élus, des producteurs... et essayer de mettre en place une véritable filière à partir de variétés de pays.

Contact : Gilles PEREAU / Honorine PERINO
ardear.semences@wanadoo.fr
04 72 41 79 22

Grain'avenir (26):

Valérie ABATZIAN, technicienne de sélection spécialisée en Agriculture Biologique avec 20 ans d'expériences dans les semences conventionnelles et biologiques (sélection, production et expérimentation) propose de la formation (réglementation, biodiversité et ressources génétiques, technique de production de semences de qualité...) et un appui technique aux agriculteurs.

Contact : v.abatzian@grainavenir.fr
04 75 02 67 42

Réseau Herbes Fines (26): Travaille uniquement avec des jardiniers amateurs.

3 membres du bureau sont cependant agriculteurs dont un, Jérôme MOUGNOZ (Confédération paysanne 26), évalue et conserve des variétés de légumineuses.

Contacts : Grégori LEMOINE 04 75 21 24 69 gregorilemoine@wanadoo.fr
Jérôme MOUGNOZ 04 75 22 28 34

Savoirs de Terroirs (07) :

Distribution de semences paysannes (parrainage) de Pommes de Terre et de potagères, accompagnées d'un document sur la production des semences. Ne propose pas de formations à l'heure actuelle mais si des personnes sont intéressées, des formations théoriques sont possibles sur la Pomme de Terre.

Savoirs.de.Terroirs@wanadoo.fr
04 75 37 99 03 www.savoirsdeterroirs.com

Jardin'envie (26) :

Projet de jardinerie proposant des semences paysannes et des plants issus de semences paysannes, des outils respectueux du sol...

Plutôt destiné aux particuliers mais les agriculteurs ou les collectivités sont les bienvenus.

Contact : Valérie PEYRET

valeriep@nnx.com *www.jardinenvie.com*

04 75 82 95 78

En ce qui concerne les semences paysannes d'espèces de grandes cultures, l'un des gros problèmes qui se posent à l'heure actuelle est la commercialisation de la production. En effet, par définition, les grains issus de ces semences ne sont pas homogènes donc peu appréciés par l'aval de la filière. Pour l'instant, les seuls paysans pouvant tirer leur épingle du jeu sont donc les éleveurs et les paysans-boulangers, en attendant la mise en place d'une filière structurée.



Importance des échanges entre agriculteurs pour les semences paysannes

Lorsqu'un paysan utilise des semences paysannes, il a tout intérêt à se mettre en contact avec d'autres agriculteurs les utilisant déjà, et ce pour plusieurs raisons :

- pouvoir partager les connaissances acquises sur les méthodes de productions de semences, les caractéristiques des différentes variétés, les méthodes de sélection...
- échanger régulièrement les semences pour obtenir de nouvelles variétés mais aussi et surtout faire "voir du pays" à ses propres semences (pour stimuler leur variabilité qui, à force d'être cultivée dans des conditions identiques tend à diminuer).

Sélection participative :

Réutiliser des semences paysannes ne signifie pas pour autant garder des variétés figées. Une sélection, en vue de les améliorer (notamment vis-à-vis du terroir), est possible et un partenariat paysans-chercheurs ne peut qu'être bénéfique dans cette optique : le paysan connaît ses besoins, son terroir et le chercheur connaît les techniques de sélections. On appelle cela la sélection participative (déjà très développé dans certains pays du Sud comme le Brésil ou la Syrie). Le plus ancien programme de sélection de ce type en France, en partenariat avec l'INRA, concerne des semences de choux-fleurs en Bretagne.

Isabelle Goldringer, Génétique Quantitative et Méthodologie de la Sélection, INRA

tél : 01 69 33 23 70

Isabelle.Goldringer@moulon.inra.fr

Contacts

Réseau Semences Paysannes

Cazalens 81 600 BRENS

Tél : 05 63 41 72 86 <http://www.semencespaysannes.org>



Liens / bibliographie

Un film qui traite de nombreux thèmes, dont celui des semences paysannes et de la sélection participative :

H. PERINO, *Cultivons la terre, Pour une agriculture durable, innovante et sans OGM*, 2008, Rés'OGM info, ADDOCS 15 €

Un film tiré du séminaire, organisé par le Réseau Semences Paysannes en décembre 2007, ayant pour thème « Quelles plantes pour des agricultures paysannes : séminaire les méthodes de sélections »

M PEYRONNARD, *Les semences modernes en question*, 2008, Rés'OGM Info, Réseau Semences Paysannes, 7 €

ADDOCS : Association pour la Diffusion de Documentaire Scientifique, réalise les films documentaires : *Qui parle de breveter le vivant* 2003 et *Les Blés d'or* (rencontre de paysans-boulangers) 2005

<http://addocs.diffusion.free.fr/>

La télévision paysanne : de nombreuses vidéos, entre autres sur la légitimité des semences paysannes et sur les enjeux de la brevetabilité du vivant sont à voir sur le site :

<http://www.latelevisionpaysanne.org/>

Blog sur l'aspect réglementaire des semences paysannes :

<http://droit-et-semence.blogspot.com/>

Sélection participative à la jonction entre sélection paysanne et amélioration des plantes, RSP / BEDE, 2004 8 €

La renaissance des Semences Paysannes, BEDE, RSP 8€

<http://www.semencespaysannes.org>

<http://www.bede-asso.org/>